



COMMUNIQUÉ D'INFORMATION A LA POPULATION

Inondations - Bulletin n°5 Ville de Redon

Mercredi 29 janvier 2025 – 12 h

Le Maire de Redon vous informe sur les inondations qui impactent notre Ville et les moyens mis en œuvre pour la sauvegarde de la population.

Informations sur le phénomène et son évolution

Description du phénomène

Aujourd'hui à 10 h, nous avons noté les niveaux suivants :

- Redon Canal : 5,39 mètres (crue de 1995 : 5,56 m)
- Redon Vilaine : 5,07 mètres (crue de 1936 : 5,46 m)

Conséquences actuelles

Depuis le mardi 28 janvier, le Service de Prévision des Crues a placé notre secteur en niveau de vigilance rouge pour la Vilaine et en vigilance orange pour l'Oust. Plusieurs secteurs et quartiers de la Ville sont impactés par la montée de l'eau, qui se poursuit.

Toute la nuit, les pompiers, la Protection civile et les équipes municipales étaient au contact des populations impactées.

Dans la nuit, 71 habitations ont été visitées, représentant une centaine de personnes.

Les conditions météorologiques vont se dégrader dans la journée rendant la situation plus défavorable. Les habitants concernés doivent désormais évacuer.

Quartiers fortement incités à évacuer :

- Quartier du port (quai Jean Bart, quai Duguay-Trouin, quai Amiral de la Grandière, rues adjacentes du quartier)
- Quartier du Châtelet (rue des Noës, rue Jacques Cartier, rue Jean Mermoz, rue du Châtelet en partie côté Jacques Cartier)
- Boulevard d'Armorique
- Boulevard Bonne nouvelle (partie basse)
- Quai Saint-Jacques
- Quai Surcouf
- Quai de Brest
- Rue du Val (partie basse)
- Rue de Vannes
- Rue de la Goule d'eau
- Chemin de la marionnette
- Rue de l'Oust (partie basse)
- Rue de la Rive
- Rue de la Cale aux huîtres
- Rue des Doutes
- Rue du Capitaine Martin

Sur la zone du port, l'installation des barrages anti-crues sur les quais Jean-Bart et Surcouf a permis de temporiser la montée des eaux. Compte tenu du niveau actuellement attendu, ils ne permettront pas d'éviter le débordement à venir.

L'objectif des pompiers est d'évacuer le plus de monde possible avant une phase plus critique et de procéder aux évacuations en journée pour éviter de le faire de nuit, plus dangereuse pour les secours et la population.

50 lits sont mis à disposition au gymnase Lucien Poulard.

Un nouveau centre d'hébergement est installé au gymnase Ricordel, au nord de Redon. 150 lits y sont installés. Trois minibus sont mis à disposition par la mairie pour assurer ces évacuations.

En complément des arrêtés de fermeture de voies pris hier, de nouveaux axes ont été fermés à la circulation automobile et piétonne et interdits au stationnement. Les personnes impactées sont invités à consulter le site web de la mairie de Redon pour s'informer sur la circulation.

Evolution attendue du phénomène

Les crues de l'amont de la Vilaine et de l'Oust continuent leur évolution vers la Vilaine aval. La phase de montée de crue se poursuit ce soir et atteindra certainement son pic mercredi 29 janvier en milieu de journée.

Côtes prévues

Les informations sur la prévision des crues sont disponibles sur le site internet www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Les informations sur les voies de circulation départementales sont disponibles sur le site internet <https://www.ille-et-vilaine.fr/inforoute>

Les mesures prises par les services publics

Rappel des mesures prises par la Ville depuis le début de la crise :

- Le Plan Communal de Sauvegarde a été déclenché hier, lundi 27 janvier, sous la direction du Poste de Commandement Communal présidé par le Maire, en lien avec les services de l'Etat, de la Région, du Département, de Redon Agglomération, de la Gendarmerie, du Service Départemental d'Incendie et de Secours 35, de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Eaux et Vilaine et d'Enedis.
- Une communication porte à porte est engagée depuis le lundi 27 janvier auprès des habitants des zones concernées et se poursuit.
- La distribution de matériaux (parpaings et madriers) au sein de différents quartiers directement impactés par la montée de l'eau se poursuit.
- Un premier centre d'hébergement d'urgence salle Lucien Poulard est opérationnel depuis lundi soir. Un deuxième centre d'hébergement d'urgence est installé salle Joseph Ricordel. La Croix rouge accueille et prend en charge les sinistrés qui n'ont pas trouvé d'autres solutions d'hébergement.
- En parallèle, le Centre communal d'action sociale est en contact avec les personnes isolées.
- Un centre d'accueil téléphonique est ouvert (voir ci-dessous).
- Des élus et des agents des services de la Ville et du CCAS sont à pied d'œuvre 24h sur 24, en concertation étroite avec l'ensemble des services mobilisés, afin de prendre les mesures adéquates.
- En concertation avec l'ensemble des services, l'évacuation des habitants des quartiers les plus exposés est en cours.
- Les enfants des personnels prioritaires (soignants, forces de l'ordre, de sécurité et de la Ville et du CCAS de Redon) peuvent être accueillis à l'école Anne Sylvestre : accueil des enfants de 7h15 à 8h45 pour toute la journée, repas compris, et départ à partir de 16h15 jusqu'à 18h45.
- Conjointement avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, le Maire a pris la décision de fermer les écoles primaires publiques de la Ville par arrêté, et ce jusqu'à nouvel ordre. Pour les écoles privées, les collèges et les lycées, les familles sont invitées à se rapprocher de l'établissement qui les concerne.
- Une surveillance renforcée des zones à risque d'inondations se poursuit.

communication@mairie-redon.fr

Tél : 02 99 71 05 27

Consignes à appliquer par la population

Les habitants doivent appliquer les consignes suivantes :

- Ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Se renseigner avant d'entreprendre vos déplacements et être très prudents
- Respecter les déviations mises en place
- Respecter les consignes données par les services de sécurité
- Ne pas se promener le long des berges de rivières et des quais
- Dans les zones inondables, surveiller la montée des eaux et anticiper la mise hors d'eau des mobiliers et biens à protéger (papiers officiels, médicaments...). Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.
- Rester en vigilance

Prochain communiqué : Mercredi 29 janvier 2025 à 18 h

Ce communiqué et les suivants, et toutes les informations sur la situation, seront disponibles sur le site internet de la Ville www.redon.fr et la page Facebook « Vivre à Redon »

CENTRE D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE 24H SUR 24
Ligne exclusivement dédiée aux informations concernant les inondations
02 99 71 03 00